

Réf: Dossier N° 040789

Avis de constitution

SOCIETE « AIMAN INVESTMENT GROUP SA » en abrégé « A.I.G-SA »

Abidjan, Cocody, ATTOBAN CITE ABRI 2000, Lot 38, Ilot 1

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30/08/2021 reçus par Me KABA IBRAHIMA N'FANA ALASSANE , CLERC, enregistrés au CEPICI, le 15/09/2021, il a été constitué une SA SOCIETE « AIMAN INVESTMENT GROUP SA » en abrégé « A.I.G-SA »

Conseil financier ;L'intermédiation ;Toutes prestations de conseils, de services et de lobbying auprès de toutes entreprise quelque soit leur domaine d'action, des particuliers et de tout organisme public ou para public quelle qu'en soit la structure juridique ;L'accompagnement à l'installation, d'entreprises ; La gestion d'actifs ; L'accompagnement à la levée des fonds ;La gestion de patrimoine Et pour la réalisation de l'objet social :L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;La prise de

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire

Abidjan, Cocody, ATTOBAN CITE ABRI 2000, Lot 38, Ilot 1

M KABA IBRAHIMA N'FANA ALASSANE (ADMINISTRATEUR

null

n°CI-ABJ-03-2021-B15-00041 du 27/10/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°32235/GTCA/RC/2021 du 27/10/2021

Pour Avis

Le CEPICI

